

Conférence

La santé sous l'occupation en Palestine

Jeudi 30 janvier 2020

Allocution d'ouverture

Michel Maso, directeur de la Fondation Gabriel Péri

Mesdames, Messieurs, cher-e-s ami-e-s,

Permettez-moi, d'abord, d'adresser un certain nombre de remerciements.

Et tout particulièrement au Docteur Fathi Abumoghli, ministre palestinien de la santé, de 2007 à 2012, et au Docteur Wael Qadan, qui est un des responsables du Croissant rouge palestinien. Merci, très vivement, d'avoir accepté notre invitation à participer à cette soirée.

Merci également au Docteur Michel Limousin, membre du Conseil scientifique de la Fondation Gabriel Péri et à Monsieur Rafic Khouri, qui ont eu l'idée de cette initiative et l'ont rendu possible, avec le concours de Chrystel Le Moing, responsable du secteur international de la Fondation Gabriel Péri.

Merci, enfin, à Monsieur Alain Rozenkier, président de la section française de l'association « La Paix maintenant ». Il est important de souligner le rôle de celles et ceux qui, en Israël, agissent en faveur des droits du peuple palestinien.

Je passerai dans un instant la parole à Messieurs Khouri, Abumoghli et Qadan. Auparavant, je veux dire quelques mots des déclarations du 28 janvier 2020 de Donald Trump, le Président des Etats-Unis, qui a présenté le plan américain pour régler le conflit israélo-palestinien.

En vérité, Monsieur Trump confirme sa volonté et celle de son administration de maintenir le peuple palestinien dans une très étroite dépendance à l'égard d'Israël et de ses dirigeants. Il veut consacrer Jérusalem comme capitale de l'État d'Israël et refuse toujours aussi obstinément de prêter attention à la revendication d'un même statut au bénéfice des Palestiniens sur la partie Est de la ville.

Ce n'est pas tout. Trump et Netanyahu se sont également mis d'accord pour dépecer la Cisjordanie. Ainsi toutes les colonies doivent être annexées à Israël, de même qu'une grande partie de la vallée du Jourdain.

Enfin, Mike Evans, « conseiller pour la foi » de Donald Trump, a précisé que ce prétendu « État » palestinien doit être démilitarisé et n'aura pas le contrôle de son espace aérien, pas plus que l'habilitation à signer des traités.

On comprend, dans ces conditions rapidement rappelées ici, le rejet total des autorités palestiniennes qu'a entraîné le plan américain.

Alors, quelle « nouveauté », tant vantée par Donald Trump, avec ce plan ? Leïla Shahid, ancienne Ambassadrice de la Palestine auprès de l'Union européenne, a répondu à cette question, je la cite : « *Ce qui est nouveau est que le Premier ministre israélien a, avec lui, un Président américain qui se fiche du droit international, de l'équilibre international, de la paix. Nous sommes dans un monde de brutes, un monde qui a perdu ses repères* ».

Soyez assurés, Messieurs, qu'ici en France le soutien aux revendications palestiniennes ne faiblira pas. Notre soirée veut y contribuer, certes modestement mais tout peut compter pour informer et mobiliser les bonnes volontés.

Les problèmes de la santé, trop souvent occultés, en sont un témoignage.

Quelques exemples suffisent, me semble-t-il, à souligner l'importance de ces questions pour la société palestinienne.

Ainsi, les fréquentes coupures d'approvisionnement en électricité et en médicaments sont les premières atteintes au droit à la santé dans les territoires soumis au blocus. Qu'il me soit permis de dire ici que les premières victimes de ces choix sont des enfants palestiniens victimes du cancer !

Ainsi encore, le système de santé actuel des territoires palestiniens occupés, mis en place en 1994 dans le cadre des Accords d'Oslo, est fragmenté et comprend le Ministère palestinien de la Santé, des ONG et des structures privées. De sorte que la qualité des soins de santé varie en fonction de la capacité d'un établissement à obtenir des financements et à avoir accès à l'eau et à l'électricité.

Ainsi, et c'est une conséquence directe de ce qui précède, l'inégalité d'accès aux soins, exacerbée par les obstacles financiers ou autres, comme l'inégalité de la couverture de l'assurance maladie et la ségrégation géographique, caractérise le système palestinien depuis des décennies.

Et cependant, en dépit de ces immenses difficultés, les Palestiniens obtiennent parfois de meilleurs résultats en termes d'espérance de vie et de taux de mortalité infantile et juvénile que d'autres pays arabes.

J'expose ici, simplement et rapidement – trop sans doute –, quelques idées qui me paraissent en dire long pourtant sur un sujet aux dimensions véritablement humanitaires.

Telle est l'ambition de la soirée à laquelle, encore une fois, je vous remercie de participer.

La Fondation Gabriel Péri s'efforce, auprès de la société française, d'être, en quelque sorte, un « lanceur d'alerte ».

J'espère que nous y aurons réussi ce soir, et je passe à présent la parole à M. Rafic Khouri.